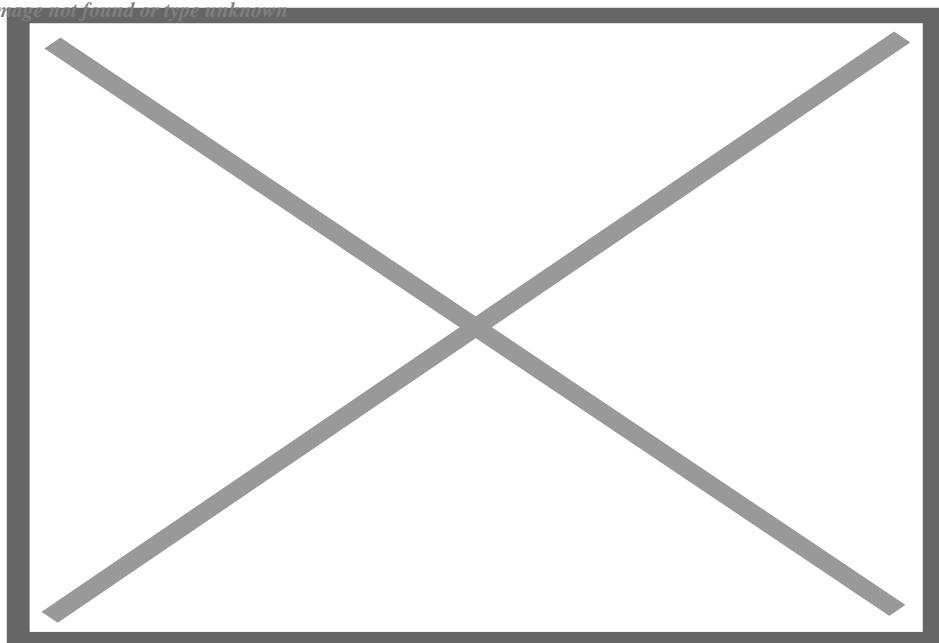


La contribution de Cuba au forum de la société civile à Bruxelles est entravée, déclare un juriste

Image not found or type unknown



La Havane, 12 juillet (RHC) Le juriste cubain Yuri Pérez a mis en garde mercredi à Bruxelles contre les irrégularités qui entravent la contribution de la société civile de l'île à un forum organisé dans la capitale belge par l'Union européenne (UE) avant son sommet avec la CELAC.

Dans le cadre du sommet UE-Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) (17 et 18 juillet), l'événement "jeunesse, société civile et autorités locales" aura lieu demain et vendredi, et ses organisateurs ont invité trois délégués cubains.

"Nous avons été invités à la dernière minute, ce n'est qu'hier que nous avons connu le programme du forum et de ses panels, et lorsque nous avons demandé la possibilité d'y contribuer en tant qu'orateurs, on nous l'a refusée en prétendant que les listes étaient déjà closes", a déclaré Pérez à Prensa Latina.

Selon le président de la Société cubaine de droit constitutionnel, la décision de limiter la présence des représentants de la société civile de la plus grande île antillaise à celle de simples participants les place dans une situation désavantageuse.

"Lorsque nous avons analysé le programme de la réunion, nous nous sommes rendus compte du fait qu'il inclut plusieurs domaines et axes thématiques, parmi lesquels le genre, les droits civils, les droits de l'homme et la démocratie, auxquels les Cubains peuvent contribuer", a-t-il expliqué.

Pérez a expliqué la volonté des représentants de l'île à l'événement, qui s'est tenu à la Maison de la Poste, de participer à un dialogue ouvert, d'échanger des vues avec les délégués d'Amérique latine et des Caraïbes sur la vision décolonisatrice et de débattre des défis bi-régionaux.

"Malheureusement, nous n'avons pas été autorisés à apporter cette contribution et nous participerons donc depuis l'auditoire dans un format qui nous place en position de désavantage", a insisté le professeur de l'université de La Havane.

Il a déclaré que les organisations cubaines dont il est membre sont très sensibles à la constitutionnalité, à la légalité, à la protection des droits, au système juridique et aux changements constitutionnels de ces dernières années dans le pays caribéen.

À cet égard, il a rappelé les processus démocratiques tels que l'approbation en 2019 d'une nouvelle constitution de la République et d'un nouveau code de la famille l'année dernière.

Des voix de la société civile cubaine avaient déjà dénoncé les méthodes utilisées pour organiser le forum qui débutera demain, en particulier l'absence de consensus bi-régional pour définir les délégués, le format et les sujets de discussion (Source : Prensa Latina).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/328219-la-contribucion-de-cuba-au-forum-de-la-societe-civile-a-bruxelles-est-entree-declare-un-juriste>



Radio Habana Cuba